

Documenter la présence des armes légères et de petit calibre

Guide des fondamentaux

Introduction

Cet *Issue Brief* a été élaboré pour répondre aux besoins de différents types de professionnels. Il apportera un certain nombre d'informations importantes sur l'univers souvent obscur de l'identification des armes aux personnes appartenant à la communauté militaire ou à celle des forces de l'ordre ainsi qu'à celles qui parcourent les zones de conflits en tant que journalistes ou membres d'organisations non gouvernementales (ONG) ou gouvernementales. Il a

vocation à être un guide pratique des fondamentaux de l'enregistrement des caractéristiques permettant l'identification des armes légères et de petit calibre que l'on peut trouver sur le terrain. Son but premier est de garantir un enregistrement précis de toutes les données essentielles sur la base desquelles les spécialistes pourront procéder à l'identification formelle d'une arme.

Après une revue des définitions relatives aux armes légères et de petit calibre, de l'importance d'une identifi-

cation précise des armes et des munitions, des fondamentaux du traçage des armes et du cadre légal dans lequel il est mené à bien, cet *Issue Brief* propose une approche par étapes de la documentation de la présence d'armes légères et de petit calibre. Il comprend également une section consacrée aux procédures de sécurité (encadré 1) ainsi que des directives pour entreprendre ce travail de documentation sur le terrain (encadré 2). La dernière section de ce *Brief* traite plus spécifiquement de l'arme la plus communément



Un journaliste documente la présence d'obus de mortier en Irak, 2013. Source : C.J. Chivers/*The New York Times*

observée dans les zones de conflit : le fusil AK (ou Kalachnikov) et ses variantes, copies et dérivés.

Périmètre de cet *Issue Brief*

Il n'existe pas de définition universellement reconnue de ce qu'est une « arme légère » ou une « arme de petit calibre ». Le Small Arms Survey adopte en général la définition proposée par le Groupe d'experts gouvernementaux des Nations unies en 1997, laquelle accorde une place centrale au caractère portable des armes en question. La liste du Groupe d'experts comprend toutes les armes ou systèmes d'armement civils ou militaires qui expulsent un projectile, à la condition qu'il soit possible pour un individu, un petit groupe de personnes, un animal de trait ou un véhicule léger de les transporter. Cet *Issue Brief* traite des techniques applicables aux armes légères et de petit calibre suivantes :

- **les armes de petit calibre** : armes de poing, fusils et carabines, fusils d'assaut, fusils de chasse, fusils mitrailleurs et mitrailleuses légères ou semi-lourdes (« polyvalentes ») ; et
- **les armes légères** : mitrailleuses lourdes, lance-grenades, canons antiaériens portatifs, canons anti-chars portatifs, canons sans recul, lance-roquettes, armes antichars guidées portatives (ATWG), systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) et mortiers d'un calibre inférieur ou égal à 120 mm.

Il se peut que d'autres organisations utilisent des définitions légèrement différentes. Les Nations unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ne prennent par exemple en compte que les mortiers d'un « calibre inférieur à 100 mm » (AGNU, 1997 ; OSCE, 2000). Ces institutions excluent les mortiers dont le calibre est compris entre 100 et 120 mm (voir Berman et Leff, 2008, p. 27), qui sont le plus souvent utilisés de manière très similaire à leur homologues de plus petit calibre (par exemple les mortiers de 81 mm ou de 82 mm).

En quoi est-il important d'identifier précisément les armes et les munitions ?¹

Les armes et les munitions sont des éléments de preuve. Nombre d'entre elles présentent des marquages qui, combinés à leurs caractéristiques physiques, permettent de procéder à une identification unique. Quand cette identification unique peut être établie, il est possible de tracer leur cheminement et de définir le point à partir duquel elles ont été détournées vers la sphère illicite. Le traçage des armes peut contribuer à mettre au jour des filières illicites d'approvisionnement et à identifier les détournements d'armes, ce qui constitue une base solide pour démanteler ce commerce illégal et poursuivre en justice les personnes impliquées. Ces dernières années, la communauté internationale a progressivement reconnu le fait que le traçage des armes pourrait être un outil fondamental dans la détection de la prolifération illicite et du mauvais usage des armes légères, et donc dans la lutte contre ces fléaux.

En quoi est-il important de tenter de mettre en place une procédure de traçage des armes dans un pays en situation de conflit ou sortant d'un conflit ? Les transferts illicites d'armes alimentent les conflits et permettent à leurs protagonistes de se réapprovisionner en armes pour repartir en guerre ou commettre des crimes après la cessation des hostilités. Dans ces deux contextes, le traçage dans les zones de conflit peut être utilisé pour exercer une surveillance sur les flux d'armes qui pourraient mener à une escalade de la violence et pour enquêter sur des cas particulièrement préoccupants. L'identification précise des armes et des munitions est un facteur déterminant du traçage des armes. Inversement, les identifications imprécises sont un obstacle à sa mise en œuvre.

Le traçage des armes

Le traçage des armes a été défini comme suit :

le suivi systématique des armes légères et de petit calibre illicites trouvées ou saisies sur le territoire d'un État, à partir du point de fabrication ou du point d'importation, tout au long de la filière d'approvisionnement jusqu'au point où elles sont devenues illicites (AGNU, 2005, par. 5).

La première étape de toute opération de traçage consiste à identifier des armes dignes d'intérêt à partir de leurs caractéristiques physiques et de leurs marquages. La deuxième étape – la reconstitution de l'historique de propriété de ces armes grâce aux enregistrements documentaires – nécessite la coopération des États dans lesquels elles ont été fabriquées ou importées. La dernière et souvent inaccessible étape du processus de traçage consiste à identifier le point de la chaîne de transfert à partir duquel une arme (en général) légalement détenue fait son entrée dans le marché illicite. La réussite de ce traçage repose donc sur trois piliers : le marquage, la conservation des documents et la coopération.

- **Le marquage.** Les armes non marquées ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une identification unique. Si le modèle d'une arme peut permettre d'identifier son fabricant, les marquages qui attestent du fabricant et du pays de fabrication de l'arme sont presque toujours indispensables au traçage. La présence d'un numéro de série unique permet de distinguer une arme spécifique des centaines ou des milliers d'autres qui ont pu être produites dans une même usine. En outre, l'apposition de marquages par les pays importateurs est un facteur qui facilite grandement le traçage.
- **La conservation des documents.** Pour que le traçage soit possible, les éléments clés de l'histoire d'une arme – notamment ses différents propriétaires – doivent être enregistrés (sur papier et dans des bases de données, photographies incluses). Pour que les personnes chargées

d'une enquête puissent avoir une chance de reconstituer l'histoire d'une arme, il est indispensable que les enregistrements soient précis, complets et récupérables. Les informations essentielles relatives à une arme sont notamment son type et son modèle, son numéro de série et le destinataire de son transfert.

- **La coopération dans le processus de traçage.** Même si les marquages nécessaires ont été apposés et les exigences de conservation des documents satisfaites, le processus de traçage se verra rapidement interrompu si les pays dans lesquels les armes ont été fabriquées ou importées – ou les entités commerciales basées dans ces pays – ne répondent pas aux demandes de traçage. Après avoir établi l'identification unique d'une arme, les enquêteurs contactent habituellement le pays de fabrication ou d'importation de l'arme en question pour obtenir de l'aide. Il arrive que certains d'entre eux prennent directement contact avec les sociétés de négoce concernées. Dans un deuxième temps, ils reconstituent la liste des différents propriétaires de l'arme, si possible jusqu'au point à partir duquel elle a été enlevée à son détenteur légal pour être détournée vers la sphère illicite. La plupart du temps, les procédures de traçage élaborées pour identifier les armes transférées vers les zones de conflit s'appuient sur les recherches existantes qui ont permis l'identification d'itinéraires récurrents du trafic d'armes ou de flux d'armes illicites caractéristiques. Parmi ces sources, on peut mentionner les analyses mises à disposition par des organisations comme le Small Arms Survey, Arma-ment Research Services (ARES) et Conflict Armament Research ou encore les rapports officiels publiés par l'ONU ou les gouvernements.

Pour le dire plus simplement, l'identification est la clé du traçage. Cet *Issue Brief* vise essentiellement à décrire la première composante du traçage des

armes : l'identification unique des armes par le biais de leurs caractéristiques physiques et de leurs marquages.

Les politiques internationales et le cadre légal

Les instruments internationaux, comme les accords politiquement contraignants et les traités juridiquement contraignants, forment une architecture indispensable à l'exercice d'un contrôle sur les armes illicites. Cette section dresse un rapide panorama des instruments importants relatifs aux armes légères et de petit calibre.

En décembre 2005, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté l'**Instrument international de traçage (ITI)**², un instrument politiquement

contraignant qui a formalisé l'importance du marquage, de la conservation des documents et de la coopération dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre illicites.

L'ITI impose plus spécifiquement aux États de marquer toutes les armes légères et de petit calibre fabriquées sur leur territoire avec le nom du fabricant, le pays de fabrication et un numéro de série. En outre, il les encourage à apposer des marquages permettant d'identifier le type/modèle de l'arme, son calibre et son année de fabrication (AGNU, 2005, par. 8a). Dans la mesure du possible, les armes légères et de petit calibre importées doivent aussi porter des marquages permettant l'identification du pays et de l'année d'importation. Les États

Encadré 1 Considérations de sécurité

Avant de manipuler une arme ou des munitions, il est nécessaire de suivre une formation sur la sécurité en la matière. Si vous ne possédez pas les connaissances qui feraient de vous un spécialiste, vous ne devez considérer que des armes ou munitions peuvent être manipulées sans danger qu'à partir du moment où un spécialiste en la matière les aura inspectées, celui-ci pouvant être un armurier, un technicien en munition ou encore un spécialiste de la neutralisation et la destruction des explosifs (NEDEX).

Évitez de manipuler les armes et les munitions à moins que cela ne soit absolument nécessaire.

Les règles d'or

Quand vous manipulez des armes à feu, vous devez garder à l'esprit quatre « règles d'or » :

- **Considérez systématiquement les armes comme étant chargées jusqu'à ce que vous puissiez confirmer par vous-même que ce n'est pas le cas.**
- **Faites systématiquement en sorte que le canon de l'arme soit pointé dans une direction sûre.** Assurez-vous du fait que l'arme ne soit pointée ni dans votre direction, ni vers une autre personne durant les opérations de contrôle et de déchargement de l'arme.
- **Ne maintenez jamais votre doigt sur la détente sauf si vous avez l'intention de faire feu ou de procéder à une vérification du fonctionnement de l'arme.**
- **Ne chargez jamais l'arme sauf si vous avez l'intention de faire feu.** Si vous devez vérifier l'état de fonctionnement de l'arme avec des munitions, utilisez des cartouches inertes ou dites « de manipulation »³ plutôt que de véritables munitions.

Procédures de déchargement d'une arme

Les procédures de déchargement d'une arme - qui permettent non seulement de la vider de ses munitions mais de la rendre inoffensive en cas de manipulation - doivent être mises en œuvre par des personnes dûment formées. Dans la mesure du possible, vous devez demander au propriétaire de l'arme de la décharger pour vous ou de vous autoriser à le faire. N'oubliez jamais de procéder à une inspection tant visuelle que tactile de l'arme pour vous assurer du fait qu'elle est inoffensive.

Si vous vous trouvez dans l'obligation de mener à bien la procédure de déchargement d'une arme de petit calibre⁴ et que vous ne connaissez pas les étapes à suivre, n'oubliez pas ces instructions de base :

- Retirez de l'arme la source des munitions - le chargeur, le clip, la bande ou les munitions individuelles.
- Manoeuvrez le mécanisme de chargement (en utilisant le levier d'armement, la culasse ou une pièce similaire) et, dans la mesure du possible, maintenez l'arme ouverte.
- Pour vous assurer que l'arme est inoffensive, procédez à une inspection visuelle de la chambre de l'arme, du logement du chargeur, de la rampe d'alimentation et des autres zones de l'arme dans lesquelles peuvent se trouver des munitions.

Dans la mesure du possible, les mécanismes de sécurité et de sûreté de l'arme doivent être activés pendant toutes ces étapes. Dans certains cas, il n'est pas possible de procéder à toutes ces opérations si les mécanismes de sécurité sont enclenchés.

parties importateurs doivent en outre garantir la présence d'un numéro de série (par. 8b). Dans le domaine de la conservation des données, les États doivent conserver les registres de fabrication des armes pour une durée minimale de trente ans et les autres données pendant au moins vingt ans (par. 12). L'ITI décrit également dans les grandes lignes les modalités selon lesquelles les États sont censés coopérer lorsqu'ils reçoivent des demandes de traçage. Sauf dans quelques cas étroitement définis, ils sont tenus de fournir les informations souhaitées par l'État demandeur, dans la mesure où elles sont utiles au traçage des armes légères et de petit calibre illicites.

Le champ d'application du **Traité sur le commerce des armes** (TCA) est plus vaste et couvre une grande variété d'armes conventionnelles et, à certaines fins, leurs munitions ainsi que leurs pièces et composants. En revanche, son champ de compétence réglementaire est plus étroit puisqu'il ne couvre que les transferts internationaux d'armes. Le TCA est un instrument juridiquement contraignant pour ses États parties.

Le **Programme d'action** de l'ONU⁵ est applicable aux armes légères et de petit calibre et comprend un certain nombre d'engagements relatifs à la fabrication, à la gestion des stocks, à l'identification et à la destruction des excédents de stock ainsi qu'au désarmement.

Le **Protocole des Nations unies sur les armes à feu**⁶ est un autre instrument international relatif au contrôle des armes légères (armes à feu), de leurs pièces et composants et de leurs munitions. Les lois nationales et les instruments régionaux font partie des autres composantes importantes du contrôle de ces armes.

Les **normes internationales sur le contrôle des armes légères** ainsi que les **directives techniques internationales sur les munitions** sont des outils qui proposent des conseils sur la mise en application des bonnes pratiques relatives respectivement au contrôle des armes légères et à celui des munitions.

Le travail de terrain et le recueil des données

Indépendamment du contexte dans lequel il est mis en œuvre, le traçage des armes repose sur l'observation des types d'armes présentes, qu'elles soient détenues ou utilisées légalement ou illégalement. Cette approche permet d'obtenir un élément essentiel à l'établissement d'un état des lieux⁷ de la présence d'armes dans une région donnée, à partir duquel il est possible de détecter les flux entrants d'armes nouvelles ou l'arrivée de quantités importantes d'armes – des constats factuels sur la base desquels une enquête plus approfondie peut être menée. Au début de l'année 2013 au Mali, la soudaine apparition des reconnaissables NR-160, les projectiles belges à haut pouvoir explosif pour canon antichar sans recul, a laissé penser que des munitions en provenance de Libye avaient fait leur apparition dans le pays, une hypothèse qui a par la suite été confirmée (Chivers, 2013). Ces munitions se distinguaient en effet des autres projectiles pour canon sans recul communément utilisés dans la région.

Le travail de terrain constitue le cœur du traçage des armes. Il permet de rassembler des photographies d'armes, de marquages, de documents d'expédition et d'autres données dont la conservation permettra de mener ultérieurement à bien des recherches et des analyses. Qu'il soit utilisé pour inventorier des armes appartenant à des groupes rebelles ou pour établir une référence pendant une inspection des conditions de sécurité physique et de la gestion d'un stock, le travail de terrain permet de recueillir les données brutes que les analystes utiliseront pour aboutir à leurs conclusions. Ce travail peut être soutenu et amélioré par l'obtention de données par l'intermédiaire d'autres sources comme les médias dominants, les médias sociaux et les rapports publiés par les organisations ou agences gouvernementales concernées.

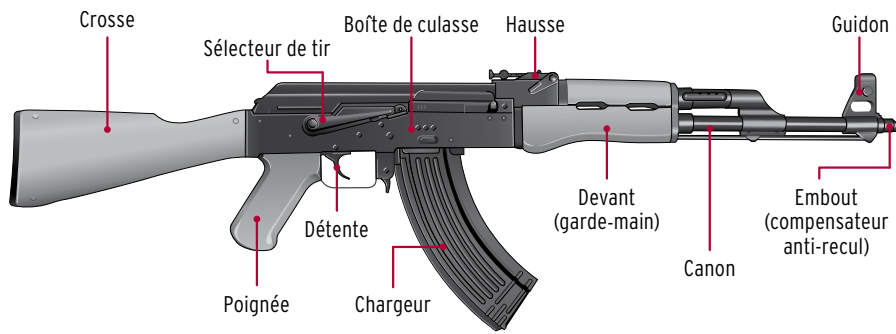
Le recours à l'avis de spécialistes

Cet *Issue Brief* est une brève introduction aux processus et procédures d'identification des armes. Il est important de noter que l'identification des armes et des munitions est un champ à la fois vaste et complexe qui regorge d'éléments inconnus, d'erreurs persistantes, d'« experts par procuration » et de désinformation. Il s'agit également d'un champ de recherche dynamique régulièrement alimenté par de nouvelles informations. De ce fait, toute identification doit être considérée comme provisoire jusqu'à ce qu'elle soit confirmée par un ou une spécialiste en la matière. Parmi les organisations ou individus actifs sur le terrain, bien peu sont capables d'identifier une arme au premier coup d'œil ; pour la plupart des ONG qui travaillent sur les questions liées aux armes et aux munitions, le fait d'entretenir une équipe étoffée de spécialistes susceptibles de prendre en charge tous les types d'armes et de munitions serait à la fois irréaliste et prohibitif. À condition de disposer d'informations adéquates comme des photographies claires de toutes les caractéristiques et données enregistrées sur une arme, un spécialiste en la matière – souvent un consultant ou une autre organisation – peut accomplir son travail a posteriori.

Identifier les armes légères et de petit calibre

Généralement, les armes légères et de petit calibre peuvent être transportées ou utilisées relativement aisément par un seul combattant. Dans certains cas, outre l'opérateur du système d'armement, les militaires ou les groupes armés mobilisent du personnel additionnel comme des pourvoyeurs, des observateurs ou autres. Les organisations et les spécialistes considèrent généralement que seules les armes qui satisfont au critère de portabilité et propulsent des projectiles non explosifs appartiennent à la catégorie des armes de petit calibre. Les systèmes

Figure 1 **Composants typiques d'un fusil militaire moderne**



qui peuvent être utilisés par une personne seule mais tirent des projectiles explosifs, par exemple le lance-roquettes léger ou le lance-grenades⁸, sont considérés comme des armes légères. Comme nous l'avons mentionné plus haut, il n'existe pas de définition universellement reconnue de ce que sont les « armes de petit calibre » ou les « armes légères ».

Identifier les caractéristiques

Le traçage des armes vise essentiellement à l'identification du type et du modèle d'une arme, de son fabricant, de son pays d'origine et de son numéro de série – habituellement sur la base de ses marquages, de ses traits caractéristiques ou d'une combinaison de ces deux types d'information. Le traçage des armes obtient des résultats concluants, mais il dépend étroitement de ces informations, bien que des données plus limitées puissent tout de même permettre d'établir certaines tendances et conclusions d'ordre général. Quand les marquages sont illisibles ou érodés, l'identification est établie à partir de la simple observation des caractéristiques physiques de l'arme.

La première étape de l'identification est l'examen de l'intégralité du système d'armement concerné. Il convient de prendre des photographies des deux côtés de l'arme, puis de ses caractéristiques spécifiques. Les armes de petit calibre, dont la plupart utilisent des munitions de type cartouche, sont dotées de caractéristiques typiques. La figure 1 recense les composants principaux d'un fusil standard, dans ce cas précis un fusil de type AK⁹.

La **crosse** est la partie d'une arme destinée à être plaquée contre l'épaule pour améliorer la précision du tir et, le cas échéant, pour mieux maîtriser le tir automatique. Les crosses sont soit fixes soit repliables. Dans ce dernier cas, elles peuvent être repliables vers le haut, repliables sous le canon, repliables sur le côté ou télescopiques.

Le **devant**, ou garde-main, est la partie de l'arme destinée à accueillir la main qui soutiendra l'arme pendant toute manipulation ou utilisation. Le garde-main recouvre généralement les parties du canon qui, sans cela, chaufferaient trop pour permettre la manipulation, particulièrement en cas de tir automatique. Certains accessoires peuvent être ajoutés au garde-main, notamment un bipied, un tenon de baïonnette, un système de rails pour accessoires (généralement pliables) ou encore une visée à feuillets repliable vers l'arrière destinée au lancement de grenades. Veuillez noter que les garde-mains sont absents de la majorité des armes de poing, qui se tiennent par la poignée.

La crosse et le garde-main forment ce à quoi on se réfère habituellement sous le terme de « bois », bien que ces parties puissent être faites en matériaux synthétiques, en métal ou, plus rarement, dans d'autres matières.

De nombreuses armes existent sous la forme de modèles très similaires que l'on peut le plus souvent distinguer grâce à **la longueur de leur canon et aux accessoires qui y sont ajoutés**. Ces accessoires sont souvent des cache-flammes, des compensateurs, des freins de bouche ou une combinaison de ces

trois attributs. Les deux derniers sont destinés à amortir le recul ressenti et le relèvement du canon quand le tireur fait feu, notamment pour le tir automatique. On peut aussi trouver d'autres types d'accessoires destinés à être fixés sur le canon ou la bouche de l'arme : les silencieux (ou modérateurs de son), les tenons de baïonnettes, et les manchons pour le lancement de grenades à fusil (voir figures 2a à 2d)

Les armes sont souvent trouvées avec leurs munitions, ces dernières étant chargées dans des chargeurs, des magasins fixes, des bandes ou des lames chargeurs (clips). Toutes ces pièces entrent dans la catégorie des **dispositifs d'alimentation**. Les chargeurs amovibles les plus fréquemment rencontrés sont de forme droite ou légèrement incurvée. Le recueil d'informations sur les dispositifs d'alimentation est un élément qui facilite l'identification d'armes spécifiques. Les fusils de type AK sont par exemple souvent retrouvés avec leurs chargeurs reconnaissables en forme de banane, et la courbure de ces chargeurs est un

Figures 2a à 2d **Différents accessoires pour canon**



Figure 2a Accessoire pour canon de type compensateur



Figure 2b Manchon conçu pour permettre le lancement de grenades à fusil.



Figure 2c Filetage protégé par un cylindre taraudé.



Figure 2d La combinaison d'un compensateur et d'un cache-flamme.

Source : Small Arms Survey

élément susceptible d'aider à l'identification des fusils dotés de calibres différents au sein d'une « famille » donnée. L'apparence d'un certain type de dispositifs d'alimentation – ou son absence – apporte parfois des éléments de preuve autres que ceux relevés sur l'arme elle-même. Elle peut par exemple permettre d'émettre des hypothèses relatives à des problèmes d'approvisionnement, aux connaissances insuffisantes dont disposent les combattants ou encore à d'autres considérations d'ordre logistique. Même lorsqu'il est retrouvé seul, un chargeur peut permettre l'établissement d'un diagnostic, par exemple l'identification partielle d'un système d'armement utilisé sur le terrain. Comme nous l'évoquerons par la suite, les dispositifs d'alimentation sont parfois dotés de leurs propres marquages.

Les marquages observables sur les armes

Tout comme les caractéristiques physiques des armes, leurs marquages fournissent des informations utiles à leur identification. Dans leur majorité, les armes portent des marquages apposés par leur fabricant et nombre d'entre elles ont également été marquées par les parties prenantes à leur transfert, à leur importation, à leur exportation ou à leur assemblage. Ces types de marquages fournissent habituellement des informations sur le fabricant, le pays d'origine, le modèle, le calibre, le mode de fonctionnement ainsi que les entreprises ou pays d'importation ou d'exportation de ces armes. Certaines d'entre elles portent également un numéro de série, une donnée particulièrement utile au traçage.

En complément du travail effectué sur les caractéristiques physiques de l'arme, il est important de documenter et d'analyser tous les marquages présents. Il arrive très occasionnellement que ces marquages ne coïncident pas avec la véritable origine ou le véritable modèle de l'arme. Il s'agit dans ce cas d'armes contrefaites ou copiées produites dans certaines régions du

Figures 3a à 3e Exemples de marquages apposés sur des armes à feu



Figure 3a Marquages présents sur un fusil d'assaut russe AK-103-2. Ces marquages permettent d'identifier le fabricant, le numéro de série, le modèle et le calibre. Source : Damien Spleeters



Figure 3b Marquages présents sur un pistolet belge GP35, produit par FN Herstal. On peut voir le numéro de série (dans deux endroits), le calibre et les marquages du banc d'épreuve. Source : N.R. Jenzen-Jones/ARES. Source : N.R. Jenzen-Jones/ARES



Figure 3c Marquages présents sur un fusil d'assaut allemand Heckler & Koch de type G36. On peut identifier le fabricant, la désignation du modèle, le calibre et les marquages du sélecteur de tir (de type pictographique). Ce qui semble être un numéro de série (« B-252 ») a été gravé sur une zone abrasée qui portait le numéro de série apposé en usine. Source : Damien Spleeters



Figure 3d Marquages d'importation (pays d'origine, entité importatrice, modèle et calibre) apposés sur un fusil semi-automatique polonais Kbk AKM importé aux États-Unis. On peut aussi observer les marquages permettant d'identifier l'usine, l'année de production et le numéro de série. Il est à noter que les marquages d'importation identifient à tort cette arme comme un « AK-47 ». Source : N.R. Jenzen-Jones/ARES



Figure 3e Marquages présents sur un pistolet semi-automatique belge FN Herstal Five-seven. On peut identifier les marquages relatifs au calibre (dans deux endroits) et le numéro de série ainsi que des marquages propres au client probablement apposés au moment de la fabrication. Dans ce cas précis, le texte en arabe signifie « 32e brigade renforcée » et se réfère à l'unité de l'armée libyenne pour laquelle ces armes ont été achetées. Source : Damien Spleeters

monde – notamment dans la passe de Khyber et aux Philippines –, d'armes reproduites pour et par des clients qui se passionnent pour les armes historiques ou militaires ou encore d'armes qui ont été rénovées ou remises en état sans que soient respectés leur modèle ou leur fonction d'origine.

Quand ils sont présents, les marquages indiquant le **fabricant**, **l'usine**, **l'arsenal** et le **pays** sont les informations les plus utiles à l'identification (voir figures 3a à 3d). Il est relativement aisé d'établir une identification

provisoire sur la base d'un marquage fabricant conforme aux autres caractéristiques physiques de l'arme. Les marquages qui permettent de connaître l'usine dans laquelle l'arme a été fabriquée ainsi que son arsenal ou son pays d'origine sont des informations susceptibles de réduire considérablement le spectre des identifications possibles. Les marquages relatifs au fabricant ou à l'usine prennent le plus souvent la forme du nom du fabricant ou de l'usine concernée, d'un code alphanumérique, d'un symbole

ou d'une combinaison de ces trois types de données. Il peut arriver que ceux-ci soient difficiles à distinguer des autres marquages présents sur une arme. Les marquages indiquant le pays peuvent être apposés sous la forme du nom du pays, des armureries nationales, d'un emblème ou d'un symbole. Dans certains cas, ces marquages peuvent apporter des éléments de connaissance sur la date de fabrication. Si une arme porte par exemple un marquage « Yougoslavie », on peut en déduire qu'elle a probablement été produite entre 1929 et 2003. Comme nous le verrons plus loin, le pays d'origine d'une arme peut également être identifié par le biais des marquages du banc d'épreuve.

Outre les marquages fabricant et usine, la **désignation du modèle** est l'une des caractéristiques les plus déterminantes pour le processus d'identification. La **désignation du calibre** peut être considérée comme légèrement moins utile, mais elle permet de restreindre l'ampleur d'une recherche à certains modèles et de compléter l'ensemble des informations recueillies (voir figure 3e). Les marquages relatifs au calibre sont le plus souvent indiqués en unités de mesure impériales ou métriques, les décimales étant séparées soit par un point soit par une virgule. Mais il peut arriver qu'ils utilisent des conventions ou des caractères non latins. Les désignations du modèle et du calibre peuvent être ajoutées après la fabrication par des parties qui ont par exemple importé ou assemblé les armes concernées. Dans certains cas, notamment dans celui des fusils de type AK importés aux États-Unis, il est possible que les marquages apposés par la partie importatrice ou celle qui a assemblé l'arme ne soient pas corrects du point de vue technique. On a notamment constaté, aux États-Unis, que différents fusils de type AK importés ont été enregistrés sur la base de marquages indiquant à tort un modèle « AK-47 ».

Les **numéros de série** sont gravés, moulés ou poinçonnés sur les armes

par leur fabricant dans le but de permettre leur traçage, leur datage, leur identification et leur enregistrement. Ils se présentent le plus souvent sous la forme d'un code alphanumérique qui permet également d'identifier l'usine, le modèle et l'année de fabrication. Le numéro de série permet le traçage d'une arme dans le cas où celle-ci a été enregistrée lors d'un processus d'importation, d'exportation ou de transfert au sein d'un même pays.

Les **marquages indiquant l'année de fabrication** sont parfois gravés ailleurs que dans le numéro de série. Ils se présentent alors sous la forme d'une série de 2 ou de 4 chiffres. Malgré l'existence de normes internationales à ce propos, certaines armes ne portent ni numéro de série ni marquages relatifs à leur année de fabrication.

Il est à noter que le numéro de série est souvent gravé, totalement ou partiellement, sur différents composants des armes. Il arrive occasionnellement qu'une arme présente des numéros de série différents en plusieurs endroits. Dans ce cas, on peut penser que l'arme a été assemblée à partir de pièces récupérées (par un individu, un grossiste, un fabricant ou un assembleur), que certaines de ses pièces ont été remplacées, que la vérification de la concordance des numéros n'a pas été effectuée à l'usine ou encore que certains des marquages ne sont pas des numéros de série partiels mais revêtent une autre signification. Le numéro de série peut être effacé volontairement ou involontairement. Il est aussi possible que des entités importatrices, assembleuses ou autres apposent des marquages après la fabrication des armes.

Les **marquages figurant sur le sélecteur de tir d'une arme, sur la sûreté ou sur les organes de visées** sont eux-aussi susceptibles d'indiquer, entre autres, l'origine et le modèle d'une arme. En examinant le sélecteur de tir, on peut par exemple distinguer nombre des versions semi-automatiques d'une arme donnée de ses homologues dotées d'un sélecteur de mode de tir. Les lettres et les symboles utilisés pour marquer le sélecteur de tir, les positions de sûreté et les incréments de visée – notamment les réglages « zéro » ou « visée de combat » de nombreuses armes – permettent souvent de deviner le pays d'origine de l'arme ou son fabricant. Mais il convient de rappeler que certaines nations utilisent des marquages similaires ou identiques et qu'ils ne peuvent par conséquent conduire qu'à un diagnostic préliminaire. On peut

Figure 4 **Autres marquages**



Un code barre apposé sur un fusil d'assaut belge FN Herstal F2000.
Source : Damien Spleeters

également tirer des informations de la présence sur certaines armes de visées à feuillets repliables destinées au lancement des grenades à fusil. Tous ces marquages doivent être examinés et enregistrés.

Les armes qui ont été testées ou contrôlées pour s'assurer qu'elles étaient conformes à certaines normes présentent **des marquages réalisés au banc d'épreuve** et aux inspections. Ces marquages sont généralement apposés par les entités gouvernementales des pays qui procèdent habituellement à ces tests, notamment des pays européens. Ces marquages peuvent être utilisés pour procéder au traçage d'armes et de composants qui ont transité par ces pays et à une estimation de leur date de fabrication. Certains marquages, notamment ceux apposés par certains fabricants américains ou russes, peuvent même permettre de déterminer le fabricant ou l'usine dans laquelle l'arme a été produite.

Les marquages d'importation sont apposés soit par les pays exportateurs soit par les pays importateurs, la plupart du temps en conformité avec les lois du pays de destination. Aux États-Unis, par exemple, toutes les armes à feu importées après 1968 portent des marquages indiquant le nom, la ville et l'État de la société importatrice (ATF, 2005). Les marquages consécutifs à l'importation présentent souvent un aspect différent de ceux originellement apposés ; il se peut que certaines armes aient été remises en état de telle manière que leur apparence physique diffère du modèle standard.

De nombreux **autres types de marquages** peuvent avoir été apposés sur des armes légères et de petit calibre dans différentes régions du monde (voir figure 4). Ils peuvent avoir été ajoutés par leur fabricant, leur utilisateur final ou par toute autre partie prenante à leur chaîne de transfert. Ils peuvent par exemple se présenter sous la forme d'avertissements de sécurité, d'un marquage d'unité, d'un marquage consécutif à un contrôle d'inventaire ou encore d'un « numéro de râtelier »¹⁰ qui auront été assignés

aux armes produites. La poignée, la crosse, le canon et d'autres composants d'une arme peuvent porter des marquages. Pour rassembler toutes les informations utiles, il convient donc de procéder à une inspection visuelle particulièrement détaillée et de ne négliger aucun détail.

Dispositifs d'alimentation et munitions

Il est nécessaire d'examiner tous les dispositifs d'alimentation ainsi que toutes les munitions pour trouver leurs marquages (voir figures 5a et 5b). Il est également important de conserver la

Figures 5a à 5b **Dispositifs d'alimentation et munitions**



Figure 5a Le chargeur d'un Sturmgewehr 44 (StG 44) allemand, également appelé MP 43 ou MP 44. Le marquage du modèle de l'arme est visible. Source : C.J. Chivers/*The New York Times*



Figure 5b Un numéro de série partiel frappé au talon du chargeur d'un TTC 7.62 x 25 mm roumain. Source : N.R. Jenzen-Jones/ARES

Figure 6 **Emballages**



Cette caisse servant à l'emballage d'armes a été photographiée en Libye en 2012. Elle porte des marquages indiquant son contenu : des mitrailleuses polyvalentes PKMS ainsi que des pièces détachées et des accessoires. Il est à noter que la caisse contenait en réalité des fusils d'assaut de type vz. 58, ce qui souligne la nécessité de faire preuve de prudence dans le recueil d'information sur les emballages, notamment quand ils sont ouverts. Source: Nicolas Florquin/ Small Arms Survey

trace de l'endroit où se trouvaient les munitions quand l'arme a été trouvée : chargées dans l'arme en question ou plutôt déposées à côté de celle-ci. Le fait que les dispositifs d'alimentation soient remplis de cartouches doit aussi être noté.

Emballage et documentation

Nombre des armes trouvées seront accompagnées de leur **emballage** et, plus rarement, de documents. Les emballages observables sont de deux types (voir figure 6) : extérieurs (par exemple des caisses d'expédition en bois) ou parfois intérieurs (valises de transport, emballages plastiques ou emballages en papier sulfurisé ou bitumineux). Les emballages sont susceptibles de fournir des indices importants sur l'origine, le lieu de production et la destination des armes étudiées. Ils peuvent aussi permettre l'identification des ports de transit, des dates de transfert ainsi que d'autres données importantes.

La **documentation** qui est parfois retrouvée avec une arme est sans doute la source d'information la plus précieuse dans le domaine du traçage des armes. Au-delà des données sur les armes elles-mêmes, les documents d'importation, d'exportation ou de transfert interne à un pays fournissent

Figure 7 **Documentation**

PURCHASE DEPARTMENT
TRIPOLI, LIBYA

COPY

DOCUMENTARY CREDIT NUMBER 101LINF093550001
DESCRIPTION OF GOODS AND/OR SERVICES
SUPPLY OF MATERIAL
AS PER CONTRACT NO:98/2009, DTD:3.12.2009
CIP TRIPOLI AIRPORT, LIBYA

For transport to Tripoli International Airport, Libya

PACKING LIST

Box 21 of 28

Qty	Description	Nett Weight
5	Truvelo Sniper Rifles CMS 7,62x51Nato including magazine, bipod, silencer and fitted with telescope Rifle # Nos: TRV2713, TRV2714, TRV2715, TRV2716, TRV2717	40kg
5	Magazines	1kg
5	Carrying Cases Hard (Aluminium)	55kg
5	Carrying Bags	18.5kg
5	Cleaning Kits consisting of: Bag, oil bottle, nitro bottle, flannelette, brushes brass, cleaning rod, lenspen Set of Allen keys	4kg
5	Extractor Kit comprising of: Extractor, Extractor Pin and Extractor Spring Firing Pin, Firing Pin Spring	0.2kg
5	Technical, Operator and Maintenance Manual	1kg
5	Telescope booklet	-

Packing Marking:
Above articles packed in wooden crate suitable for airfreight.

Measurements:
Length: 1550mm
Width: 900mm
Height: 550mm

Total Nett Weight of Box 21 : 119.7kg
Total Gross Weight of Box 21: 181.7kg

Ce document attestant d'une exportation internationale fait état du transfert de fusils à verrou pour tireur d'élite, de chargeurs, de valises de protection pour le transport des armes, de matériel de nettoyage ainsi que d'autres composants et manuels. Il est à noter que ce document comporte les numéros de série des cinq armes expédiées ainsi que d'autres informations, comme le nombre de caisses (28), susceptibles de s'avérer utiles pour les enquêteurs. Source : Peter Bouckaert/Human Rights Watch

Techniques pour le travail de terrain

Si vous dépendez de la permission et de l'aide de combattants pour mener votre travail à bien - une situation fréquente pour les journalistes et les ONG sur le terrain -, vous devrez les convaincre en expliquant le but et l'importance de votre travail et de leur contribution. Vous devez expliquer clairement que toutes les informations ou éléments matériels - comme les noms ou les photographies - que vous pourrez rassembler pourront constituer des preuves dans la perspective d'une utilisation future. Mais, dans la plupart des cas, les informations recueillies sur les armes ou les explosifs ne seront pas attribuées à un individu spécifique ; vous devriez parvenir à garantir l'anonymat des utilisateurs de ces armes. Vous devez mentionner explicitement ce point à toute personne dont vous souhaitez photographier l'arme.

En fonction de la région dans laquelle vous travaillez, de votre affiliation et de la situation sécuritaire de la zone, le processus de documentation de la présence d'armes sera plus ou moins risqué. Il est indispensable d'évaluer la situation sécuritaire en connaissance de cause avant de prendre contact avec les combattants et de tenter de recueillir des informations sur leurs armes. Si vous identifiez des risques spécifiques, il est conseillé de procéder à ce travail dans un lieu clos, à l'abri des regards des passants et des civils. Mais, dans tous les cas de figure, vous ne devez sous aucun prétexte déplacer les munitions non explosées ou les débris d'explosifs.

Si vous recherchez des armes ou des munitions spécifiques dans une région donnée, il peut être utile de vous déplacer avec un « album photo » (sur papier et numérique) contenant des images que vous pourrez montrer aux personnes que vous croiserez et qui ne sont pas familières des armes. Il peut aussi être intéressant de rechercher préalablement la terminologie et les noms utilisés localement pour certaines armes et de vous familiariser avec les caractéristiques des celles que vous recherchez. Les organisations comme ARES, Conflict Armament Research et le Small Arms Survey publient des rapports et alimentent des blogs permettant l'identification des armes et des munitions présentes dans les zones de conflit.

De manière générale, prenez deux fois plus de photographies que nécessaire. Vous devez tout particulièrement suivre cette règle empirique quand vous êtes pressés par le temps, car certaines des photos que vous prendrez risquent d'être floues. Nous vivons une époque où les appareils photos sont numériques et les supports de stockage immédiatement accessibles. Vous n'avez donc pas de raison de limiter le nombre de clichés que vous prenez. Si vous voyez des marquages - n'importe quels marquages -, n'hésitez pas à les documenter. Vous ne connaîtrez jamais à l'avance les éléments qui s'avèreront utiles. Dans la même logique, pensez à réunir les informations nécessaires sur toutes les armes et munitions que vous pourrez trouver, et ce même si vous êtes à la recherche de modèles spécifiques.

Le travail de terrain passe aussi par la recherche d'informations relatives au prix des armes et des munitions. Chaque fois que possible, tentez d'établir des fourchettes de prix sur une certaine période (de quelques mois au moins ou, de préférence, depuis le début du conflit et quelques mois auparavant). Ces informations peuvent aider les analystes à évaluer la disponibilité de certains systèmes d'armement et la demande en la matière. Vous pouvez aussi tenter d'obtenir, pour des marchandises similaires, des estimations de prix venant de sources multiples, en quantité différente et en provenance de fournisseurs divers (de combattants à titre individuel, de marchands d'armes professionnels mais aussi d'entreprises et de groupes).

N'oubliez pas de tenir compte des idiosyncrasies locales. Les translittérations de l'arabe remplacent par exemple souvent le « P » par le « B », ce qui peut changer le nom des armes : « RPG » devient « RBG », « PKM » devient « BKM », etc. Gardez aussi en mémoire le fait que les combattants locaux donnent souvent des surnoms aux armes. Les rebelles syriens évoquent par exemple le Steyr AUG sous le nom de « B44 », en référence aux touches qu'il faut presser pour entrer le code qui permet d'acquiescer cette arme dans un jeu vidéo très populaire¹¹. En 2012, en Libye, les AK-103-2 utilisés par les belligérants des deux camps étaient appelés par erreur « AK israéliens », la plupart d'entre eux pensant à tort qu'Israël avait fourni ou produit ces armes¹².

Pour documenter la présence d'armes et de munitions, il est essentiel d'ajouter des informations contextuelles aux photographies. Vous pouvez indéniablement émettre certaines hypothèses en observant la zone où vous vous trouvez. Mais il est souvent utile de poser certaines questions aux détenteurs des armes :

- Comment, où et quand vous-êtes vous procuré cette arme ?
- Comment, où et quand avez-vous utilisé cette arme ?
- Les armes et les munitions de ce type sont-elles nombreuses dans la zone ?
- Pouvez-vous facilement vous approvisionner en munitions et chargeurs pour cette arme ?
- Combien valent les armes de ce type dans cette zone de conflit ? Sont-elles disponibles à la vente ?
- Ces armes viennent-elles d'autres pays ou circulent-elles vers d'autres pays ?
- Quelles sont les armes les plus populaires dans la zone et pourquoi ?

Considérations photographiques

La plupart des appareils photos numériques modernes sont de qualité suffisante pour prendre des photographies d'armes et de munitions. Si le vôtre est doté d'une fonction macro, il est conseillé de vous familiariser avec son utilisation. Cette fonction vous permettra d'obtenir de bonnes images des détails comme les marquages présents sur le culot des cartouches. Essayez de prendre vos photographies dans des endroits où la lumière est relativement homogène, de façon à éviter que certaines parties de vos images soient trop claires ou trop sombres. Évitez autant que possible de prendre des clichés à la lumière directe du soleil. Pour prendre les plans de détail, notamment les marquages ou les composants de petite taille, vous pouvez envisager de déplacer les objets pour avoir un meilleur éclairage - mais seulement dans le cas où vous pouvez le faire sans risque et sans que cela pose problème.

Il peut parfois être utile d'utiliser un trépied ou d'appuyer votre appareil photo contre un autre objet pour stabiliser votre prise de vue. Ce conseil est particulièrement important dans les endroits peu éclairés. Le flash de votre appareil peut parfois être utile, mais il peut altérer la qualité de vos clichés si vous ne l'utilisez pas correctement. Quand vous doutez de la pertinence de l'utilisation du flash, prenez plusieurs photos avec et sans le flash. Si vous utilisez un appareil photo intégré à un téléphone portable, prenez la précaution d'activer en tout premier lieu le mode avion. Vérifiez vos clichés pour vous assurer qu'ils sont nets. N'hésitez pas à reprendre une photo si vous trouvez que la première est trop floue.

Choisissez la plus haute résolution possible pour vos photographies. Vous pourrez en effet plus facilement zoomer ou augmenter la taille des images si cela s'avère nécessaire par la suite. Autant que possible, photographiez les objets sur un fond de couleur claire. Ajoutez un objet de référence dont vous connaissez la taille (par exemple une règle, un briquet BIC®, un CD ou un paquet de cigarettes). Vous donnerez ainsi une échelle au cliché. Il est préférable de prendre différents clichés, avec et sans l'objet de référence.

Liste de contrôle pour les données photographiques

Vous trouverez ci-après une liste des photographies à prendre pour documenter la présence d'armes légères et de petit calibre dans la perspective de leur identification et de leur traçage. Les différentes prises de vue ne sont pas recensées par ordre de priorité, et cette liste n'est ni exhaustive ni propre à certains types d'armes. Si vous disposez d'un temps limité pour photographier une arme spécifique, les clichés les plus importants sont les photos de profil et ceux des marquages apposés sur les deux côtés de la partie principale de l'arme (la boîte de culasse, la carcasse et le corps).

- Photographie de profil (côté gauche)
- Photographie de profil (côté droit)
- Chargeur(s)
- Bouche et canon (notamment les accessoires fixés)
- Marquages indiquant le modèle et le type d'arme
- Marquages indiquant l'usine de fabrication
- Numéro de série
- Marquages du sélecteur de tir
- Marquages des organes de visées



- ▶ ■ Poinçons du banc d'épreuve
- Tout autre marquage présent sur l'arme, y compris ceux situés à l'intérieur
- Tous les accessoires et supports
- Tous les marquages des accessoires et des supports
- Emballage
- Documentation
- Photographies contextuelles : l'utilisateur de l'arme, le lieu de stockage ou les environs

Dans le cas des munitions, il est particulièrement important de photographier le marquage du culot. Par ordre d'utilité, viennent ensuite les photos de profil, puis celles des autres marquages et de l'emballage et enfin les clichés contextuels de l'utilisateur des munitions, de leur lieu de stockage ou des environs. Pour les photographies de profil - y compris des douilles des projectiles déjà tirés -, il est très important de placer une règle à côté des munitions.

Pour les explosifs, il est particulièrement important de prendre des photos de profil, des clichés des marquages (notamment des bandes de couleur ou des

symboles) ainsi que des vues des caractéristiques physiques les plus évidentes (comme les ailettes ou les fusées).

Dans le cas des emballages, vous devez photographier l'intérieur et l'extérieur, en prenant bien soin de ne pas oublier les marquages.

Stockage des images

Vous devez impérativement prévoir une copie de sauvegarde de vos photographies pour éviter que le temps précieux que vous avez consacré à cette activité sur le terrain ne soit perdu si vous égarez votre support de stockage ou en cas de panne de votre disque dur. Il est conseillé de disposer de trois copies de votre travail : une sur votre ordinateur ou appareil principal, une sur un disque dur portable ou un dispositif similaire et enfin une sur un support plus résistant comme un DVD ou une clé USB renforcée. Si vous travaillez avec des images numériques, vous pouvez améliorer leur qualité mais il est déconseillé de procéder à tout autre traitement de l'image. Les modifications apportées notamment aux couleurs et à la perspective peuvent faire obstacle au processus d'identification. Si vous effectuez des changements de ce type, veillez à conserver les photographies originales non modifiées.



Figure 8a Marquages apposés sur une copie nord-coréenne d'une lunette de tir PGO-7B.
Source : Damien Spleeters



Figure 8b Marquages apposés sur un silencieux Maxim, qui permettent d'identifier le nom du fabricant, le lieu de fabrication et la date du brevet.
Source : Ian McCollum/ARES

des détails sur la cargaison dans sa totalité. Ils peuvent apporter des éléments factuels sur les dates des contrats passés, les quantités commandées, les ports de transfert et le pays d'origine (voir figure 7).

Supports et accessoires

Les armes trouvées sont souvent accompagnées d'accessoires et de supports, par exemple des silencieux, des lunettes de tir, des poignées avant, des lance-grenades fixés sous le canon ou encore des lampes torches (voir figures 8a et 8b). Ces accessoires peuvent fournir des indices sur l'origine des armes avec lesquelles ils ont été découverts et peuvent révéler le soutien apporté par un État ou un gouvernement. Les accessoires et les supports sont généralement dotés de leurs propres marquages, notamment d'un numéro de série et du symbole de l'usine dans laquelle ils ont été fabriqués.

Le fusil AK et ses variantes, copies et dérivés

Sur les champs de bataille des conflits modernes, il n'existe pas de famille d'armes plus représentée que celle des fusils d'assaut de type AK et de

leurs nombreux dérivés. Ces armes ont acquis à raison une réputation de solidité et de fiabilité. Leur popularité est telle qu'ils sont devenus les fusils d'assaut les plus nombreux dans le monde : on estime qu'au moins 70 millions de fusils AK ont été produits jusqu'à présent (Killicoat, 2007 ; ARES, 2015). Il peut être difficile de les distinguer et de les identifier correctement dans la mesure où ils ont fait l'objet de nombreuses copies. En fait, la plupart des armes à feu identifiées dans les médias d'information comme des fusils « AK-47 » sont en fait des modèles plus récents de type AKM¹³ ou d'autres dérivés du AK original, des armes qui semblent toutes similaires aux yeux des non-spécialistes. En général, le terme « AK-47 » est employé à tort et devrait être évité (Ferguson et Jenzen-Jones, 2014).

Le AKM original est un fusil doté d'un sélecteur de tir et à rechargement automatique (généralement considéré comme un fusil d'assaut), chamberé pour des cartouches de calibre 7,62 × 39 mm. Il présente un système de réarmement par emprunt des gaz et tire à culasse fermée. Il pèse approximativement 3,1 kilos (non chargé) pour une longueur totale de 876,3 mm. Il est le plus souvent alimenté

par un boîtier chargeur amovible contenant 30 cartouches (Ministère de la défense de l'URSS, 1968).

Copies, variantes et proches dérivés. Le AK original (*Avtomat Kalashnikova*), le plus récent AKM « modernisé » (*Avtomat Kalashnikova Modernizirovanniy*) ainsi que les autres successeurs du AK (voir figures 9a à 9d) ont été exportés,

Figures 9a à 9d Exemples de fusils de type AK



Figure 9a Fusil d'assaut AKM russe.



Figure 9b Fusil d'assaut chinois de type 56-1.



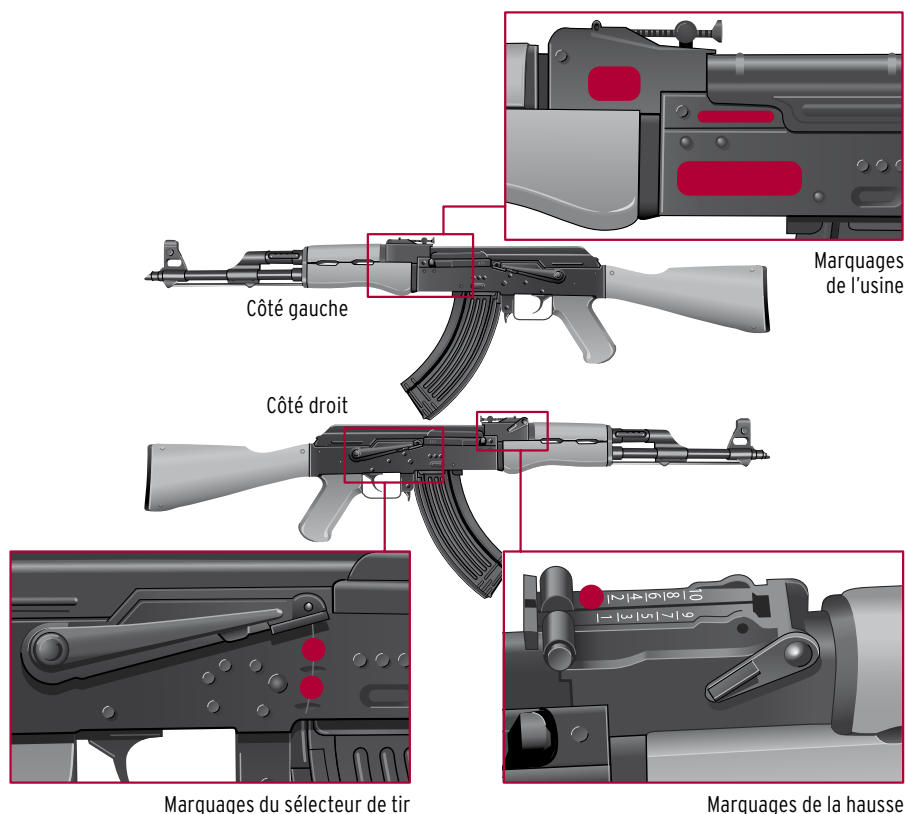
Figure 9c Fusil d'assaut AK-74 russe.



Figure 9d Fusil d'assaut AK-105 russe.

Source : Small Arms Survey

Figure 10 Position des marquages permettant d'identifier les armes de la famille AK



Source : adaptation de Conflict Armament Research (2014)

produits sous licence, copiés et modifiés dans le monde entier. Les fusils de type AK et AKM sont sans doute les armes les plus copiées sur la planète. De nombreux pays ont fabriqué toute une série de dérivés, de copies et de variantes, dont des versions commerciales. On identifie à l'heure actuelle près de 200 variantes, copies et dérivés

de ces armes (Ferguson et Jenzen-Jones, 2014). Outre les exemples recensés dans le tableau 1, des copies, variantes et proches dérivés ont été fabriqués en Corée du Nord, aux États-Unis, en Éthiopie, en Finlande, en Inde, en Irak, au Myanmar, au Pakistan (notamment dans la passe de Khyber), en Pologne, au Soudan, en Suède, en

Tableau 1 Liste non exhaustive des pays producteurs de copies, variantes et proches dérivés du fusil AK

Pays producteurs	Copies, variantes et proches dérivés
Ex-Allemagne de l'Est	MPI-KM, MPI-KS, MPI-KMS72, MPI-AK74N, MPI-AKS74N
Bulgarie	AKK, AKKS, AKKN-47, AKKM, AKKMS, AK-47M1, AKS-47M1, AKS-47UF, AR-M1, AR-M2F, AR-M4F, AR-M7F, AR-M9, AR-SF, RKKs
Chine	Type 56, Type 56-1, Type 56-2, Type 56C, QBZ-56C, Type 66, Type 68, M22, AK-2000
Égypte	Maadi, Misr 7.62
Hongrie	AMD-63, AMD-65, AMD-65M, AMP-69, NGM 5.56
Iran	KLF, KLS
Roumanie	md. 63 (AIM), md. 65 (AIMS)
Ex-URSS / Fédération de Russie	AK, AKS, AKM, AKMS, AK-74, AK-74N, AKS-74, AK-74M, AKS-74U, AKS-74UB, AK-101, AK-102, AK-103, AK-104, AK-105, RPK, RPKS, RPK-74, RPKS-74, RPK-74M, RPK-201, RPKM
Ex-Yougoslavie / Serbie	M64, M64A, M64B, M70, M70A, M70B1, M70AB2, M77B1, M76, M80

Note : Cette liste de pays producteurs n'est absolument pas exhaustive.

Ukraine, et dans d'autres pays du monde. De nombreuses variantes semi-automatiques de ces armes ont été importées dans des pays comme les États-Unis.

Marquages et identification différentielle. Les marquages de ces armes varient considérablement (voir figures 11 et 12). Le marquage fabricant, la désignation du modèle et le numéro de série se trouvent habituellement sur le côté gauche de la boîte de culasse et du support de hausse. D'autres marquages peuvent figurer sur le côté droit – notamment à proximité du sélecteur de tir/levier de sûreté – et en haut de la partie arrière de l'arme (voir figure 10). Les marquages apposés sur la hausse peuvent contribuer à la détermination de l'origine de l'arme et les chargeurs sont souvent marqués. On peut également trouver les marquages consécutifs au passage au banc d'épreuve sur la boîte de culasse, le canon, le logement du chargeur ou sur d'autres pièces de l'arme.

Procédure de déchargement d'une arme. Pour décharger un fusil de type AK et le rendre inoffensif, il convient de suivre les étapes suivantes. Le levier qui commande la sélection du tir et la sûreté est situé sur le côté droit de la boîte de culasse. Le bouton de dégagement du chargeur est situé derrière le logement du chargeur.

1. Assurez-vous que l'arme est pointée dans une direction qui ne présente aucun danger et veillez à maintenir votre doigt hors du pontet.
2. Retirez le chargeur (poussez-le vers l'avant tout en maintenant votre pouce sur le bouton de dégagement du chargeur).
3. Placez le sélecteur de tir sur la position semi-automatique (la position la plus basse)
4. Tirez le levier d'armement vers l'arrière et maintenez le mécanisme de chargement ouvert.
5. Examinez la chambre jusqu'à la fenêtre d'éjection pour vérifier qu'il ne reste aucune munition.
6. Relâchez le levier d'armement.
7. Assurez-vous que l'arme est pointée dans une direction qui ne présente aucun danger et pressez la détente. ■

Figure 11 **Marquages d'usine ou de fabricant communément trouvés sur des armes de la famille AK (liste non exhaustive)**

Origine	Origine
ex-Allemagne de l'Est (Ernst Thaelmann VEB)	Égypte (marquage de banc d'épreuve)
ex-Allemagne de l'Est (Ernst Thaelmann VEB)	Fédération de Russie (IZHMASH)
ex-Allemagne de l'Est (Ernst Thaelmann VEB)	Irak (Établissements Al-Qadissiya)
ex-Allemagne de l'Est	Irak (marquage d'arsenal)
ex-Allemagne de l'Est	Pologne (Łuznik/Radom)
ex-Allemagne de l'Est	Roumanie (Cugir)
Bulgarie (Usine 10, Arsenal, JSCo)	Roumanie (Cugir)
Bulgarie (Usine 21)	Roumanie (Carfil)
Bulgarie (Usine 25)	ex-Tchécoslovaquie
Chine (Usine 26, Chongquin)	ex-URSS ou Fédération de Russie (IZHMASH)
Chine (Usine 36, Longyan)	ex-URSS ou Fédération de Russie (IZHMASH)
Chine (Usine 36, Longyan)	ex-URSS ou Fédération de Russie (Tula)
Chine (Usine 386, Shenzen)	ex-URSS (Tula)
Chine (Usine 416, Quingdao)	ex-URSS (Pol yana)
Chine (Usine 66)	ex-Yougoslavie ou Serbie (Zastava)
Corée du Nord	
Corée du Nord	

Source : Adaptation de Bevan (2009), Conflict Armament Research (2014) et Jenzen-Jones (2014)

Figure 12 **Marquages communs du sélecteur de tir et de la hausse des armes de la famille AK (liste non exhaustive)**

Marquages du sélecteur de tir			Marquages de la hausse	
En haut	Au milieu	En bas	Origine	Origine
	A	1	Albanie	D Albanie
	L	D	Albanie	N ex-Allemagne de l'Est
	D	E	ex-Allemagne de l'Est	П Bulgarie
	∞	1	ex-Allemagne de l'Est	D Chine
	AB	EА	Bulgarie	ㅓ Corée du Nord
		单	Chine	ت Égypte
	L	D	Chine	П Fédération de Russie
		ㅓ	Corée du Nord	A Hongrie
	ت	س	Égypte	S Pologne
	AB	OD	Fédération de Russie	P Roumanie
	ПП	OD	Fédération de Russie	O Ex-Yougoslavie
	ПР	ОГОНЬ	Fédération de Russie	
	Finlande	
	S	Y	Finlande	
	∞	1	Hongrie	
	ص	س	Irak	
Z		O	Pologne	
S	C	P	Pologne	
S	1	3	Roumanie	
S	A	R	Roumanie	
S	FA	FF	Roumanie	
U	R	J	Ex-Yougoslavie	

Source : adaptation de Conflict Armament Research (2014) et Jenzen-Jones (2014)

Notes

Nous adressons nos remerciements aux nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette publication, parmi lesquelles Holger Anders, Matt Babb, James Bevan, Kevin Billinghamurst, Peter Bouckaert, C.J. Chivers, Alexander Diehl, Jonathan Ferguson, Nicolas Florquin, Federico Graziano, Richard Jones, Benjamin King, Ivan Kochin, Jonah Leff, Yuri Lyamin, Ian McCollum, Hans Migielski, Vadim Naninets, Graeme Rice, Natalie Sambhi, Michael Smallwood, Damien Spleeters, Michael Weber et Anthony G. Williams. Certaines de ces personnes ne sont pas citées ici pour des raisons de confidentialité et de sécurité.

- Certaines parties des sections suivantes sont adaptées de Bevan (2009).
- Le nom complet de cet instrument est l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites.
- Ces cartouches sont dépourvues d'amorce et il est visuellement possible de vérifier l'absence de charge propulsive (par exemple sur les munitions d'usine dotées de douilles cannelées ou les cartouches inertes reconnaissables à la présence d'un ou plusieurs trous perforés dans la douille). De couleur vive, les cartouches de manipulation sont disponibles dans de nombreux calibres.
- Cet *Issue Brief* ne traite pas des procédures de déchargement des armes légères dans la mesure où elles sont souvent complexes et parfois beaucoup plus dangereuses que celles applicables aux armes de petit calibre.
- Le nom complet de cet instrument est le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.
- Le nom complet de cet instrument est le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée.
- Les points de comparaison en matière d'armes et de munitions incluent également les transferts autorisés connus.
- Certaines organisations classent les lance-grenades sous canon et les grenades à fusil parmi les accessoires des armes de petit calibre. Le Small Arms Survey, quant à lui, considère les lance-grenades sous canon comme des armes légères.
- Il est à noter que le modèle présenté ici est un *Avtomat Kalashnikova Modernizirovanniy* ou AKM (une version modernisée du fusil automatique Kalachnikov).
- L'armée, les forces de l'ordre et les groupes armés utilisent souvent le numéro de râtelier comme un système basique d'enregistrement des armes.
- Entretien de l'auteur avec une source confidentielle en Syrie, mars 2012.
- Entretien de l'auteur avec une source confidentielle libyenne à Misratah, août 2012.
- L'acronyme AKM vient du russe *Avtomat Kalashnikova Modernizirovanniy* et signifie « fusil automatique Kalachnikov modernisé ».

Bibliographie

- AGNU (Assemblée générale des Nations unies). 1997. « Désarmement général et complet : armes légères et de petit calibre ». Note du Secrétaire général A/52/298 du 5 novembre.
- 2001a. Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (« Programme d'action/PoA »). Adopté le 21 juillet. A/CONF.192/15 du 20 juillet
- 2001b. Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. (« Protocole des Nations unies sur les armes à feu »). Adopté le 31 mai. En vigueur depuis le 3 juillet 2005. A/RES/55/255 du 8 juin.
- 2005. Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites (Instrument international de traçage/ITI). Adopté le 8 décembre. A/60/88 du 27 juin (Annexe).
- 2013. Traité sur le commerce des armes. « Exemplaire certifié conforme (XXVI-8) ». Adopté le 2 avril. En vigueur depuis le 24 décembre 2014.
- ARES (Armament Research Services). 2015. *Global Development and Production of Self-loading Military Rifles*. Document de contexte non publié. Genève : Small Arms Survey.
- ATF (Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives). 2005. *Federal Firearms Regulations Reference Guide*. ATF Publication 5300.4. Washington, DC: United States Department of Justice.
- Berman, Eric G. et Jonah Leff. 2008. « Light Weapons : Products, Producers, and Proliferation. » In *Small Arms Survey. Small Arms Survey 2008 : Risk and Resilience*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 6-41. Résumé du chapitre disponible en français sous le titre « Les armes légères : produits, producteurs et prolifération ».
- Bevan, James. 2009. « Révéler les sources : le traçage des armes avant et après les conflits. » In *Small Arms Survey. Small Arms Survey 2009 : Les ombres de la guerre*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 106-33.
- Chivers, C. J. 2013. « Looted Libyan Arms in Mali May Have Shifted Conflict's Path. » *The New York Times*. 7 février.
- Conflict Armament Research. 2014. « Identifying Marks on Kalashnikov-pattern Rifles. » Field Guide No. 4. Londres : Conflict Armament Research.
- Ferguson, Jonathan et N. R. Jenzen-Jones. 2014. *An Introduction to Basic AK Type Rifle Identification*. Armament Research Services Research Note No. 6. Perth : Armament Research Services.
- Jenzen-Jones, N.R. 2014. Identifying Marks on AK Pattern Rifles. Perth : Armament Research Services (ARES).
- Killocoat, Phillip. 2007. « Weaponomics : the global market for assault rifles. » World Bank Policy Research Working Paper 4202. Avril.
- Ministère de la défense de l'URSS. 1968. « Fusils automatiques Kalachnikov modernisés 7.62-m. » Manuel de réparation [en russe]. Moscou : Maison d'édition militaire du Ministère de la Défense de l'Union des républiques socialistes soviétiques.
- OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). 2000. *Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre*. FSC. DOC/1/00/Rev.1. 24 novembre.
- UNCASA (United Nations Coordinating Action on Small Arms - Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères). 2014. « Normes internationales sur le contrôle des armes légères ». Version 1.
- Union européenne. n.d. « Arms Export Control. »

À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est un centre d'excellence mondial auquel a été confié le mandat de produire des connaissances sur tous les sujets relatifs aux armes légères et la violence armée, connaissances qui doivent être impartiales, factuelles et utiles à l'élaboration des politiques. Il est la principale source internationale d'expertise, d'informations et d'analyses sur les questions relatives aux armes légères et à la violence armée et joue le rôle d'un centre de documentation pour les gouvernements, les décideur-e-s politiques, les chercheur-se-s et la société civile. Les locaux du projet sont situés au sein de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, en Suisse.

Le projet est mené par une équipe internationale de spécialistes des domaines de la sécurité, de la science politique, du droit, de l'économie, du développement, de la sociologie et de la criminologie. L'équipe travaille en collaboration avec un réseau de chercheur-se-s, d'institutions partenaires, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements dans plus de 50 pays

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site www.smallarmssurvey.org.

À propos du projet d'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord

La présente traduction a été réalisée dans le cadre de l'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord (SANA), un projet pluriannuel du Small Arms Survey qui soutient les acteurs engagés dans la création d'un environnement plus sûr en Afrique

du Nord et dans la région du Sahara-Sahel. Ce projet a vocation à mettre à disposition des études et des analyses fouillées, factuelles et pertinentes sur l'évolution de la disponibilité et de la circulation des armes légères, de la montée en puissance des groupes armés et de l'insécurité qui en découle. Ces recherches mettent en lumière les effets locaux et transnationaux des soulèvements et conflits armés récents qui ont éclaté dans la région sur la sécurité des communautés.

Le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas est la principale source de financement de l'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord. Le projet bénéficie également du soutien continu du ministère des Affaires étrangères suisse. En outre, il a été auparavant subventionné par les ministères des Affaires étrangères allemand, américain, danois, et norvégien.

Auteur : N.R. Jenzen-Jones

Révision : Tania Inowlocki

Traduction : Aurélie Cailleaud avec André Desmarais

Conception et mise en page : Rick Jones

Publication en français : Octobre 2016

Small Arms Survey

Maison de la Paix, Chemin Eugène-Rigot 2E
1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777 **f** +41 22 732 2738

